

UNE COLLECTION DE MONNAIE-DE-TRADITION MUSICALE FRAPPÉE EN HOMMAGE AUX COMPOSITEURS QUÉBÉCOIS

Une première mondiale ! – L'émission *Claude Vivier* !

Le 7 novembre, Les Monnaies du Québec et la Fondation Luminescence Inc. lançaient une émission de monnaie-de-tradition musicale frappée en hommage au compositeur québécois Claude Vivier devant les représentants de la Société de musique contemporaine du Québec, du Centre de musique canadienne et de la Fondation Vivier, ainsi que leurs invités du monde de la musique, de la numismatique et de la communauté culturelle gaie réunis à la Librairie Serge et Réal, au cœur du Village.

À cette occasion, pour marquer l'événement, André Faivre, numismate des Monnaies du Québec, a présenté Mme Thérèse Desjardins, présidente de la Fondation Vivier, les *plombs* des matrices de l'émission Claude Vivier.

SM – M. Faivre, est-ce de la « vraie monnaie » ?

AF – Oui ! Peu connues au Québec, les monnaies-de-tradition constituent en Europe et depuis près de deux millénaires la fleur de l'Art numismatique. À la différence des monnaies *de circulation* qui ont cours légal dans un pays, elles sont frappées *gratuitement et librement*, sans obligation ni contrainte d'État, par la seule volonté de leur émetteur d'affirmer ou de témoigner, de commémorer ou de célébrer.

Leur valeur d'échange est réelle et contractuelle. Alors que la devise d'une monnaie s'exprime historiquement par une unité de poids du métal précieux sur lequel repose sa valeur, dans le cas de cette monnaie-de-tradition musicale, nous utilisons une unité de mesure musicale, la noire.

Il s'agit véritablement d'une première mondiale et nous sommes très fiers que cette monnaie-de-tradition soit à la fois québécoise et musicale.

SM – Mais pourquoi lui avoir donné le nom du compositeur Ross Perrin ?

AF -- Le nom de cette collection témoigne de son origine et de sa raison d'être : le désir du compositeur Ross Perrin de présenter la première de *Luminescence* et de la version originale pour deux pianos de *Désintégration* de Claude Vivier.

C'est une histoire d'amitié : Ross Perrin et Claude Vivier étaient amis et quand Ross Perrin m'a demandé, en janvier 2005, de réaliser son concert, c'est d'abord et avant tout par amitié que j'ai accepté ce triple et téméraire défi d'organiser le concert d'une œuvre

contemporaine, d'un compositeur méconnu et avec comme seul financement son petit salaire de travailleur de nuit.

C'est aussi par cette même solidarité active et bénévole que ses amis ont alors mis sur pied la Fondation Luminescence Inc. et que Les Monnaies du Québec ont conçu et réalisé *pro bono* cette collection de monnaie-de-tradition musicale dont la première émission allait être frappée en hommage à Claude Vivier.

SM – Quels sont les autres compositeurs québécois de cette collection ?

AF – Serge Garant, André Mathieu, Claude Champagne, Pierre Mercure, Colin McPhee, Jean Papineau-Couture et Calixa Lavallé. Nous avons laissé à Ross Perrin l'entière liberté et la responsabilité de ses choix (<http://collection.rossperrin.net/>) et par la suite, nous avons offert aux pianistes du concert de compléter la collection en y ajoutant un compositeur de leurs pays d'origine respectifs. Mikolaj Warszynski a choisi le compositeur polonais Karol Szymanowski et Zuzana Simurdova le compositeur tchèque Leos Janacek.

SM – Cette collection prestigieuse a donc pour mission de supporter la production d'un concert...

AF – Au tout début, oui, mais la mission de la Fondation Luminescence Inc. est beaucoup plus large : elle supporte les créateurs et les musiciens en musique *classique* contemporaine et actuelle et non seulement le concert *PERRIN invite VIVIER* du 8 décembre prochain.

Par exemple, les dons reçus en échange des pièces des émissions Karol Szymanowski et Leos Janacek sont entièrement constitués en bourse d'étude pour les jeunes et talentueux pianistes du concert.

Mais ce qui a surtout touché et emballé les gens de musique présents au lancement du 7 novembre, c'est la volonté de la Fondation de s'enraciner dans l'expérience personnelle de Perrin dont le parcours académique fut une véritable course à obstacles à cause des séquelles d'une enfance abusée et violentée sur ses facultés cognitives et sur ses habiletés sociales.

L'expérience de Perrin illustre la grande difficulté des milieux universitaires à répondre aux besoins spécifiques des étudiants aux prises avec un handicap

intellectuel ou social ou une maladie mentale : il n'y a pas de *rampes d'accès ni d'espaces réservés aux fauteuils roulants* pour eux.

La Fondation Luminescence Inc. appuiera donc particulièrement les créateurs et les musiciens de talent qui relèvent courageusement le défi d'une situation personnelle ou sociale difficile comme, par exemple, un handicap physique ou intellectuel, la maladie physique ou mentale, l'isolement ou la pauvreté, l'immigration ou le refuge politique.

SM – À quoi ces pièces de monnaie-de-tradition ressemblent-elles ?

AF -- Elles sont toutes frappées en qualité supérieure *fleur-de-coin* : leur face revers commune porte l'inscription du nom des Monnaies du Québec et de leur valeur faciale (une noire); la gravure centrale d'une lyre et celle d'une portée des sept mesures du thème du 6^e mouvement de *Luminescence* affirment leur caractère musical.

La face avers de chacune des 10 émissions est composée des cinq mêmes éléments : l'inscription du nom de la collection dans la langue du pays d'origine du compositeur, son portrait et les dates de sa naissance et de son décès ainsi que les lieux géographiques les plus importants de sa vie et de sa carrière musicale. Dans le cas de Claude Vivier, nous n'avons pas hésité à témoigner du parcours planétaire de ce grand voyageur.

Nous avons voulu rendre cette collection nationale et musicale accessible à toutes les bourses et répondre à l'intérêt du grand public autant qu'à celui des passionnés et des collectionneurs (<http://collection.rossperrin.net>). Ainsi, en plus des versions en métaux précieux à tirage extrêmement réduit (or, palladium et platine), chaque émission offre deux versions de prestige strictement limitées à 50 Piéforts chacune, deux versions d'une once Troy d'argent fin tirées à 500 pièces chacune et deux versions à plus grand tirage : une épreuve numismatique de laiton étincelant et une finie bronze antique.

Les modalités générales de la Fondation sont expliquées sur son site-Web (<http://fondation-luminescence.org/>) mais la veille et le jour du concert **PERRIN invite VIVIER, les 7 et 8 décembre, de 17h00 à 20h00 au Gesù, la Fondation remettra à ses donateurs une centaine de Piéforts et de pièces de l'émission Claude Vivier et acceptera les réservations pour la frappe suivante et les autres émissions.**

SM – En terminant, M. Faivre, pourquoi avoir choisi une librairie au cœur du Village pour lancer cette première monnaie-de-tradition musicale et quelles furent les réactions de vos invités à ce lancement?

AF – Nous avons choisi le cœur du Village parce que l'homosexualité de Claude Vivier a été un moteur important de sa création musicale, une composante majeure de l'univers émotif de sa musique et un facteur important de sa vie et de sa mort.

C'est avec beaucoup d'émotion que Mme Desjardins de la Fondation Vivier a reçu le coffret des plombs de cet hommage à Claude Vivier. Je crois que c'est M. Walter Boudreau, directeur artistique de la SMCQ, qui a le mieux exprimé le sentiment général : un hommage inattendu, une initiative inspirée, la rencontre de la Musique du Québec et de l'Histoire. Nous disons « **Graver dans le métal aujourd'hui l'Histoire de demain** ». Une question de passion et de fierté.